

# Infolettre Spéciale



VILLE DE LAC-BROME  
TOWN OF BROME LAKE

Le 8 septembre 2017

## Abattoir de porcs à Ville de Lac-Brome

Les élus s'opposent au projet et le promoteur révisera sa demande à la CPTAQ

Les élus de Ville de Lac-Brome ont fait connaître aujourd'hui leur opposition au projet de construction d'un abattoir de porcs sur le chemin Mill, à Ville de Lac-Brome. Informé de cette décision, le promoteur a indiqué à l'administration qu'il réviserait sa demande à la CPTAQ et réévaluerait son investissement. Pour les élus, le projet de la rue Mill ne se réalisera pas.

« Depuis que la municipalité en a informé les citoyens en août dernier, le mouvement d'opposition à l'abattoir de porcs s'est amplifié, a déclaré le Maire, M. Richard Burcombe, et il est devenu évident que le projet ne sera pas accepté par la population. Les élus de Ville de Lac-Brome ont donc pris acte du sentiment populaire et indiqué qu'ils ne souhaitent pas la poursuite du projet », a ajouté le Maire.



VILLE DE LAC-BROME  
TOWN OF BROME LAKE

122, chemin Lakeside  
Lac-Brome, QC J0E 1V0  
Tél. : (450) 243-6111  
Télec.: (450) 243-5300  
[ville.lac-brome.qc.ca](http://ville.lac-brome.qc.ca)

C'est en mai dernier que le projet de construction d'un abattoir porcin dans une zone boisée du Chemin Mill a été pour la première fois présenté à la municipalité. Comme il était conforme au règlement de zonage actuel, le Conseil a adopté une résolution de conformité et d'appui au projet à sa séance du 4 juillet. En l'absence d'un dossier détaillé sur le plan du promoteur et, surtout, n'ayant pu évaluer l'opinion de la population, les élus ont jugé qu'il n'était pas souhaitable de balayer du revers de la main un investissement potentiel de plus de 35 millions de \$. Ils ont toutefois informé le promoteur qu'il devrait faire la preuve que les installations prévues n'auraient pas d'impact négatif sur l'environnement et la population. Également en juillet, la MRC avait donné un appui au projet.

En exprimant leur opposition au projet, les membres du Conseil ont suivi la recommandation que formulaient un grand nombre de citoyens et, ensemble, nous disons non au projet », a conclu le Maire. »